

EXERCICE PRATIQUE1

ÉTUDE DE CAS, L'HISTOIRE DE CATHERINE

Durée: 40 minutes

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE:

- Se sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes vivant avec le VIH/sida dans leur interaction avec les personnes et les groupes qui coproduisent le témoignage.
- Accroître ses capacités de savoir-être à chaque étape de l'accompagnement social éthique des personnes témoignant de leur vécu avec le VIH.
- Développer un esprit de solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida.

DÉROULEMENT:

En groupe de 4 à 5 personnes, durant 20 minutes, les participant.e.s sont invités à lire la mise en situation et à répondre aux questions. Étant donné qu'il n'y a pas de réponse unique, le travail en petit groupe vise à échanger les points de vue et à rassembler les pistes d'action possibles.

Durant une plénière d'une durée de 20 minutes, une personne par groupe rapporte le contenu des discussions. Les formateur.rice.s animent cette plénière et enrichissent, au besoin, les réflexions proposées par chacun des petits groupes. Elles favorisent les échanges à partir des valeurs qui devraient guider l'intervention ET des enjeux éthiques présents dans l'histoire.

QUELLES VALEURS DEVRAIENT GUIDER L'INTERVENTION?

«Les journalistes ne soumettent pas leurs reportages ou leurs articles à leurs sources avant de les publier ou de les diffuser.» (FPJQ. Guide de déontologie des journalistes du Québec, 1996, art 5 c.)

QUELS ENJEUX ÉTHIQUES SONT PRÉSENTS DANS L'HISTOIRE DE CATHERINE?

La liberté de presse est l'un des principes fondamentaux de notre société démocratique et de la pratique professionnelle en journalisme. En ce sens, les journalistes doivent être impartiaux, se maintenir à distance des personnes et des groupes de pression susceptibles de les manipuler. Par ailleurs, une personne vivant avec le VIH/sida risque de faire l'objet de discrimination, d'être exposée aux préjugés et à la violence si sa situation personnelle est connue publiquement. Cette réalité fait-elle en sorte que la personne séropositive devrait avoir droit à un traitement différent de la part des artisans de l'information ? La défense de l'intérêt public peut-elle se confondre avec l'intérêt du public ? Jusqu'où les valeurs d'indépendance et d'équilibre journalistiques doivent-elles primer si les informations recueillies ou publiées à propos d'une personne témoin courent le risque de reconduire des stéréotypes et de nourrir le climat de mépris et d'ostracisme envers les PVVIH ?



HISTOIRE DE CATHERINE

Catherine est invitée à témoigner de sa réalité de mère séropositive à une émission de télévision portant sur la santé des femmes. C'est l'organisme où elle est impliquée depuis des années qui l'a référée, car elle a l'habitude de livrer des témoignages dans le cadre de leurs activités d'éducation et de prévention du VIH. Catherine a accepté la demande en pensant au nombre important de personnes rejointes par cette émission.

Arrivée au studio, on l'installe dans une salle où elle attend seule pendant plus d'une heure sans être informée des étapes à venir. Lorsqu'on vient la chercher, Catherine ne se sent pas bien. Le stress et la faim contribuent à son malaise. L'entrevue se déroule assez bien. Catherine parle de sa vie avec le VIH et du fait que son fils de 8 ans aussi est séropositif. L'animatrice lui pose plusieurs questions et elle insiste sur le fait que Catherine n'a pas encore informé son jeune fils qu'il vit avec le VIH. L'animatrice ne pose pas de jugement, mais elle semble bien étonnée.

Quand l'émission est diffusée quelques semaines plus tard, Catherine réalise que seul un court extrait de son témoignage a été retenu au montage. Celui-ci est ensuite commenté par un psychiatre qui juge sévèrement la décision de ne pas révéler à un enfant son statut sérologique. Catherine est dévastée. Elle sent qu'elle a été trompée par les réalisateurs de l'émission qui ne lui ont jamais dit que son témoignage serait évalué et commenté. Elle voulait sensibiliser la population, mais elle sent plutôt que cette visibilité augmentera les risques de jugement et de stigmatisation à son endroit. Elle regrette amèrement d'avoir accepté de témoigner et se sent complètement impuissante.

- Selon vous, que sont les enjeux éthiques et les défis soulevés :
 - Par les actions/attitudes des réalisateurs de l'émission ? de l'animatrice ?
 - Par les actions/attitudes de l'organisme qui a référé Catherine ?
- Si vous aviez à accompagner Catherine dans la production de son témoignage, que feriez-vous <u>avant</u>, <u>pendant</u> et <u>après</u> la diffusion du reportage ?

CONCLUSION:

Pour clore l'activité, les formatrices félicitent les participant.e.s d'avoir identifié et relevé les défis de cette étude de cas. Elles nomment l'importance de s'assurer que la personne chargée de faire l'accompagnement social <u>et</u> la personne témoin s'entendent sur la faisabilité et la réalisation du plan d'accompagnement.